

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II

Appel de projets 2010-2011

Description du programme

Relevant du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, le *Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II* poursuit quatre objectifs, soit :

- contribuer à la protection, à la mise en valeur et au développement des ressources du milieu forestier – les ressources visées étant la matière ligneuse, les habitats fauniques et les produits forestiers non ligneux;
- contribuer à la réalisation de projets récréotouristiques structurants;
- contribuer au développement de projets multiressources;
- contribuer à la mise en œuvre des plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT).

Pour l'année 2010-2011, sa gestion a été confiée aux conférences régionales des élus (CRÉ).

Projets admissibles

Sont admissibles les travaux d'aménagement à caractère sylvicole, faunique ou récréotouristique, de même que les projets de recherche.

Promoteurs admissibles

Tout individu ou tout organisme légalement constitué de la région de la Capitale-Nationale, à l'exception des sociétés d'État, peut agir à titre de promoteur.

Présentation d'une demande d'aide financière

Les promoteurs qui désirent soumettre une demande d'aide financière doivent obligatoirement compléter le formulaire prévu à cette fin. Il est possible de se le procurer et de consulter le *Guide du promoteur 2010-2011* en se rendant sur le site Web de la CRÉ de la Capitale-Nationale à l'adresse www.crecn.qc.ca/volet2.

Le formulaire dûment rempli doit être retourné par la poste, accompagné des documents demandés (**le tout en 4 copies**), **au plus tard le vendredi 30 juillet**, à l'adresse suivante : Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale, Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II, 76, rue Saint-Paul, bureau 100, Québec (Québec) G1K 3V9. Le sceau postal fera foi de la date de dépôt. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de communiquer avec M^{me} Marie-France Jacques au 418 529-8475, poste 235.

Remarque : Les projets soumis à la MRC de La Jacques-Cartier en février et mars derniers seront analysés avec ceux que recevra la CRÉ dans le cadre du présent appel de projets.